



au développement social

→ La Turquie contribue activement aux travaux des institutions internationales les plus importantes telles que la Commission des Stupéfiants, l'ONUUDC, le Pacte de Paris et le Groupe Pompidou. Elle a également mis en place l'Académie Turque Internationale contre les Drogues et le Crime Organisé (TADOC) qui a déjà formé 820 officiers de 48 pays.

→ Etant l'un des deux producteurs licites traditionnels d'opium dans le monde, la Turquie prend grand soin d'en empêcher la fuite vers les circuits illicites. La méthode turque de culture non incisée de paille de pavot est l'une des plus sûres au monde mais aussi l'une des plus chères.

La lutte contre le terrorisme

→ La Turquie a toujours défendu l'idée qu'en toutes circonstances, indépendamment des motifs ou des causes avancés, il ne pourrait y avoir de justification pour le terrorisme.

→ La Turquie considère les Nations Unies comme le principal forum pour établir un cadre de coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme. La Turquie est l'un des premiers pays à avoir ratifié les 12 Conventions et Protocoles des Nations Unies relatifs au terrorisme.

→ La Turquie a également signé avec 50 États, des accords bilatéraux concernant la coopération dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé.

→ Elle constate que la prolifération des armes de destruction massive constitue une menace réelle pour nos sociétés, surtout lorsque des groupes terroristes s'approprient de telles armes. Etant géographiquement proche des régions présentant des risques élevés de prolifération, la Turquie a une attitude ferme contre la prolifération des armes de destruction massive et leurs vecteurs.

La lutte contre le crime organisé

→ La Turquie a adhéré à la Convention des Nations Unies contre le Crime Transnational Organisé et ses trois protocoles.

→ La Turquie possède de nombreux instruments légaux nationaux contre le crime organisé au niveau national, y compris la Loi relative à la lutte contre les organisations criminelles à but lucratif, la Loi anti-terreur, la Loi relative à la prévention du blanchiment d'argent.

→ La Turquie fait également partie de certains efforts de coopération régionale pour la lutte contre le crime organisé dans les Balkans et dans la région de la Mer Noire, dont le Pacte de Stabilité, l'Initiative de Coopération de l'Europe du Sud-est (ICESE) et de la Coopération Economique de la Mer Noire.

L'éradication de la corruption

→ La corruption est un sujet important pour la communauté internationale et spécialement pour les pays en voie de développement et la lutte contre la corruption est l'une des grandes priorités du Gouvernement Turc.



→ La Turquie a intensifié ses mesures pour combattre la corruption dans tout le pays et joue un rôle actif dans les efforts internationaux.

→ La Turquie est l'un des premiers pays à avoir signé la Convention des Nations Unies contre la corruption qui est le premier instrument légal international en matière de lutte contre la corruption.

→ La Turquie a aussi adhéré aux Conventions civile et pénale sur la corruption du Conseil de l'Europe et à la Convention de l'OCDE relative à la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales.

→ La Turquie est également membre du Groupe d'États contre la Corruption (GRECO).

→ La Turquie met entièrement en application toutes les décisions et recommandations du Groupe d'Action Financière de l'OCDE qui accorde la priorité aux efforts pour combattre la corruption.